

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1900

1^{er} août 2008

SOMMAIRE

Adrenaline Shipping S.A.	91174	JTL Financial Management and Adminis- tration S.A.	91165
Alexia Investissements S.A.	91195	Kellogg Lux V S.à r.l.	91167
AMBK Properties Partnership S.e.c.s	91175	Kippin S.A.	91166
Arrows Private Equity S.A.	91199	Lamberti Chine Investissements S.A.	91189
Auchan Immobilier du Kirchberg	91199	Lealux Holdings S.A.	91193
Axis Europe S.A.	91192	Le Groupe S.M. International S.à r.l.	91165
Baring Private Equity Asia IV Holding (7) S.à r.l.	91198	Luxadvor S.A.	91191
Basell Funding, s.à r.l.	91197	Luxdiam	91189
Brest S.A.	91192	Luxdiam	91196
BSkyB Finance (Luxembourg) S.à r.l.	91185	Luxdiam	91196
Danator Lux Holding S.A.	91160	Luxembourg (Overseas) Holdings S.à r.l.	91166
Davisol Finance Holding S.A.	91197	Luxindus s.à.r.l.	91161
Entory	91186	Marvillo S.à r.l.	91167
Entory	91186	Maximus Invest S.A.	91196
Equinox Investment Company S.C.P.A.	91166	Metalica S.A.	91174
Eurinvestex S.A.	91192	Mylou Invest S.A.	91179
Euroconsul	91184	OQUENDO Investments S.à r.l.	91163
Eurofund Investments Luxembourg S.à r.l.	91177	Pfeifer Sogequip Sàrl	91185
Finagi S.A.	91200	Phebus S.A.	91190
FinClaMa Holding S.A.	91200	Portpin Finances S.A.	91182
FlorDepot International GmbH	91175	Probex S.A	91194
Fortimmo S.A.	91167	Rachow S.A.	91198
Ginny (Luxembourg) S.à.r.l.	91155	RC Europe S.A.	91155
Globally Diversified Investments S.A.	91191	Restaurant La Belle Africaine	91163
Gold Oak	91189	Richemond Hôtels Holdings S.A.	91194
Hartwig & Kentner Holding S.A.	91195	Riga Capital S.A.	91177
HVB Alternative Program Index	91199	Romaka	91188
iii European Property Lux AcquiCo 1 S.à r.l.	91156	Rosebud Hôtels Holding S.A.	91194
IXIS CMNA (Australia) (No.2) S.C.A.	91194	Samtora (Luxembourg) S.à r.l.	91171
JEB Consulting & Investment S.A.	91186	Sandhills Holding S.A.	91177
JEB Consulting & Investment S.A.	91186	Scand Trust Holding S.A.	91199
J.P. Morgan Luxembourg International S.à r.l.	91193	Scand Trust Holding S.A.	91197
		Scand Trust Holding S.A.	91197
		Second German Property Portfolio S.à r.l.	91174

Sedemo S.A.	91168	Translaure S.à r.l.	91183
Sedemo S.A.	91168	Vauban Redt S.à r.l.	91200
SGG Corporate Services S.A.	91190	VL MGA Investments SA	91188
Société d'Exploitation des Produits de Viande EMO	91187	Yum ! Restaurants International Manage- ment S.à r.l.	91168
T22 SA	91187	ZCM Reinsurance Holdings LLC (Luxem- bourg) S.C.A.	91188
The CMI Managed Fund	91181		

Ginny (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 4.250.000,00.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 82.579.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 03 juin 2008

4^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009 et d'augmenter le nombre de gérants qui passe de 3 à 4.

Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur John R. SCERBO, Chief Financial Officer, né le 10 novembre 1968 à Jersey City, New Jersey, Etats-Unis d'Amérique et demeurant au 17, Hoyt Street, New Canaan, Connecticut 06840, Etats-Unis d'Amérique.

- Monsieur David HEIDECORN, Partner, né le 18 septembre 1956 à New York, Etats-Unis d'Amérique et demeurant au 4, Gifford Lake Drive, Armonk, NY 10504, Etats-Unis d'Amérique.

Gérant de catégorie B:

- Monsieur Romain THILLEN, licencié en sciences économiques, né le 30 octobre 1952 à Wiltz (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

- Madame Brigitte DENIS, licenciée en administration des affaires, née le 12 avril 1966 à Rossignol (Belgique), demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/06/2008.

Pour GINNY (Luxembourg) S.à.R.L.

FIDALUX S.A.

Le domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008089064/565/31.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02001. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080101580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2008.

RC Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 87.456.

L'an deux mille huit, le trois juillet.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "RC EUROPE S.A." (numéro d'identité 2002 22 13 440), avec siège social à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 87.456, constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse BIEL, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 24 mai 2002, publié au Mémorial C, numéro 1159 du 1er août 2002 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 13 septembre 2007, publié au Mémorial C, numéro 2349 du 18 octobre 2007.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Gérard LUSATTI, chef comptable, demeurant à Audun-le-Tiche (France),

qui désigne comme secrétaire Madame Miranda JANIN, employée privée, demeurant à Belvaux.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Léon RENTMEISTER, employé privé, demeurant à Dahl.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Transfert du siège social de L-8287 Kehlen, Zone Industrielle à L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean et modification subséquente du premier alinéa de l'article 2 des statuts de la société.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution unique suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-8287 Kehlen, Zone Industrielle à L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean et de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2. 1^{er} alinéa.** Le siège social est établi à Pétange."

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à sept cent cinquante euros (€ 750.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: LUSATTI, JANIN, RENTMEISTER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 8 juillet 2008. Relation: CAP/2008/2095. - Reçu douze euros (12.-).

Le Receveur ff. (signé): ENTRINGER.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 15 juillet 2008.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2008091121/236/49.

(080104700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2008.

iii European Property Lux AcquiCo 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 140.044.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendacht, am achten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph WAGNER, mit Amtswohnsitz in Sassenheim (Grossherzogtum Luxemburg).

ist erschienen:

iii European Property Soparfi 1 S.à r.l., eine Gesellschaft luxemburgischen Rechts, mit Sitz in 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg,

vertreten durch Frau Bärbel Michèle Müller. Rechtsanwältin, wohnhaft in L-2314 Luxemburg, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, welche am 8. Juli 2008 in Luxemburg gegeben wurde.

Die genannte Vollmacht, nach ne varietur Paraphierung durch den Bevollmächtigten des Erschienenen und den amtierenden Notar, bleibt der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben registriert zu werden.

Der Erschienene, handelnd wie erwähnt, ersucht den amtierenden Notar, die Satzung (die "Satzung") einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht (société à responsabilité limitée), welche hiermit gegründet wird, wie folgt zu beurkunden:

1. Name, Sitz, Dauer und Gegenstand der Gesellschaft

Art. 1. Die Gesellschaft ist als «société à responsabilité limitée» (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) auf der Grundlage des Gesetzes für Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 einschließlich Änderungsgesetzen gegründet.

Sie führt den Namen "iii European Property Lux AcquiCo 1 S.à r.l.".

Art. 2. Gesellschaftssitz ist Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg. Durch Beschluss des Verwaltungsrats kann der Sitz der Gesellschaft an einen anderen Ort der Gemeinde Luxemburg verlegt werden, und es können Niederlassungen und Repräsentanzen an einem anderen Ort des Großherzogtums sowie im Ausland errichtet werden.

Bei bestehendem oder unmittelbar drohendem politischen, militärischen oder anderweitigem Notfall höherer Gewalt außerhalb der Kontrolle, Verantwortlichkeit und Einflussmöglichkeit der Gesellschaft, der eine normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland beeinträchtigt, kann

der Verwaltungsrat durch einfachen Beschluss den Gesellschaftssitz vorübergehend bis zur Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegen. In diesem Fall wird jedoch die Gesellschaft die luxemburgische Nationalität beibehalten.

Art. 3. Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit errichtet. Sie kann durch Beschluss der Gesellschafter gemäß Artikel 15 der Satzung jederzeit aufgelöst werden.

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist, entweder direkt oder indirekt, der Erwerb, das Halten und die Veräußerung von Anteilen und Beteiligungen an luxemburgischen oder ausländischen Unternehmen, gleich in welcher Form, sowie die Verwaltung, die Entwicklung und das Management dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann zudem, gleich in welcher Form, direkt oder indirekt die Anlage in, den Erwerb von, das Halten und die Veräußerung von jeglichen Vermögensgegenständen vornehmen.

Die Gesellschaft kann ferner direkt oder indirekt in Luxemburg und anderen Ländern in Immobilien investieren, diese kaufen, verkaufen oder anderweitig hierüber verfügen, und direkt oder indirekt Anteile an luxemburgischen oder ausländischen Unternehmen halten - beispielsweise über die Zeichnung oder den Kauf von Wertpapieren und Gewinnbeteiligungsrechten, Einlagen, Festübernahme oder Option, Verhandlung oder auf sonstigem Wege - oder andere Schuldtitel zeichnen oder erwerben und mit deren Verwaltung, Entwicklung und Steuerung befasst sein.

Die Gesellschaft kann ebenfalls jegliche Unterstützung, ob mittels Krediten, Garantien oder anderweitiger Mittel an ihre Tochtergesellschaften oder Gesellschaften, an denen sie eine direkte oder indirekte, Beteiligung hält, oder an jegliche Gesellschaft die direkter oder indirekter Teilhaber der Gesellschaft ist, oder an jegliche Gesellschaft die der gleichen Unternehmensgruppe wie die Gesellschaft angehört (nachfolgend die "angehörigen Gesellschaften") gewähren, mit der Maßgabe, dass die Gesellschaft sich nicht an einem Geschäft beteiligt, welches dazu führen würde, dass die Gesellschaft an einer Tätigkeit beteiligt ist, welche als regulierte Tätigkeit des Finanzsektors angesehen würde.

Die Gesellschaft kann insbesondere folgende Tätigkeiten vornehmen, mit der Maßgabe, dass die Gesellschaft sich nicht an einem Geschäft beteiligt, welches dazu führen würde, dass die Gesellschaft an einer Tätigkeit beteiligt ist, welche als regulierte Tätigkeit des Finanzsektors angesehen würde:

- Kredite in jeglicher Form aufnehmen oder sonstige Kreditfazilitäten nutzen oder Gelder aufbringen, insbesondere die (auf privater Basis stattfindende) Ausgabe von Anleihen, Schuldscheinforderungen und Darlehen oder sonstigen konvertierbaren oder nicht konvertierbaren Forderungs- oder Kapitalinstrumente, sowie der Einsatz von Derivaten oder sonstiges;

- Geld vorstrecken, verleihen oder hinterlegen, Kredite gewähren, Anteile oder Aktien zeichnen, jede Form von Schuldverschreibungen erwerben, die von einem luxemburgischen oder ausländischen Unternehmen ausgegeben werden, und zwar zu den Bedingungen, die als angemessen erachtet werden, mit Stellung von Sicherheiten oder ohne;

- Garantien übernehmen, Bürgschaften oder sonstige Formen von Sicherheiten stellen, sei es durch persönliche Sicherheiten, Pfandrechte oder teilweise oder vollständige Belastung des Unternehmens, oder der (bestehenden oder zukünftigen) Vermögenswerte, wobei diese Sicherheiten einzeln oder in Verbindung angewendet werden können, um jeder Form von Verpflichtungen der Gesellschaft oder der angehörigen Gesellschaften innerhalb der Grenzen und in Übereinstimmung mit den Vorschriften des luxemburgischen Rechts nachzukommen.

Die Gesellschaft kann alle rechtlichen, geschäftlichen, technischen und finanziellen Investitionen sowie generell alle Tätigkeiten vornehmen, die zur Erfüllung des Gesellschaftszwecks notwendig sind und Maßnahmen ergreifen, welche direkt oder indirekt der Erfüllung ihres Gesellschaftszweckes dienen.

II. Kapital und Gesellschaftsanteile

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beläuft sich auf EUR 12.500,-(zwölftausendfünfhundert EURO) und ist in 12.500 (zwölftausendfünfhundert) Gesellschaftsanteile mit einem Nennwert von je EUR 1,- (ein EURO) aufgeteilt.

Art. 6. Die Gesellschaftsanteile sind voll eingezahlt.

Solange die Gesellschaft nur einen Gesellschafter hat, sind die Gesellschaftsanteile frei auf Dritte übertragbar. Hat die Gesellschaft mehr als einen Gesellschafter, so können die Gesellschaftsanteile unter den im luxemburgischen Gesetz vom 10. August 1915 für Handelsgesellschaften vorgeschriebenen Bedingungen übertragen werden.

Art. 7. Das Gesellschaftskapital kann durch Beschluss der Generalversammlung der Gesellschafter gemäß Artikel 15 der Satzung aufgestockt oder reduziert werden. Es kann jedoch nicht weniger als das jeweils gesetzlich festgesetzte Mindestkapital betragen.

III. Verwaltungsrat

Art. 8. Die Verwaltung der Gesellschaft erfolgt durch einen Verwaltungsrat, welcher aus mindestens zwei Mitgliedern besteht, die von der Generalversammlung jederzeit ad nutum, d.h. ohne Angabe von Gründen, abberufen werden können.

Die Verwaltungsratsmitglieder sind nicht notwendigerweise zugleich Gesellschafter der Gesellschaft.

Die Generalversammlung der Gesellschafter bestimmt die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder sowie die Dauer ihrer Mandate.

Eine Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder ist möglich.

Sitzungen des Verwaltungsrates werden regelmäßig einberufen.

Art. 9. Der Verwaltungsrat der Gesellschaft hat die Befugnis, alle Geschäfte zu tätigen und alle Handlungen vorzunehmen, die zur Erfüllung des Gesellschaftszwecks notwendig oder nützlich sind. Er ist zuständig für alle Angelegenheiten der Gesellschaft, soweit sie nicht nach dem Gesetz vom 10. August 1915 für Handelsgesellschaften einschließlich Änderungsgesetzen oder nach dieser Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

Art. 10. Aus seiner Mitte wählt der Verwaltungsrat einen Vorsitzenden, der in den Verwaltungsratssitzungen den Vorsitz hat, sowie einen stellvertretenden Vorsitzenden. In Abwesenheit des Vorsitzenden wird die Sitzung des Verwaltungsrats von dem stellvertretenden Vorsitzenden geleitet.

Die Einberufung einer Verwaltungsratssitzung erfolgt spätestens vierundzwanzig Stunden vor Beginn der anberaumten Sitzung durch schriftliche Benachrichtigung aller Verwaltungsratsmitglieder. In dringlichen Fällen kann von der Einhaltung dieser Frist abgesehen werden, sofern die Hintergründe solcher Umstände in der schriftlichen Benachrichtigung über die Einberufung der Sitzung mitgeteilt wurden. Auf eine schriftliche Einberufung kann verzichtet werden, wenn alle Verwaltungsratsmitglieder dem schriftlich oder telegraphisch, durch Telegramm, Telex oder Telefax zustimmen. Hat der Verwaltungsrat durch Beschlussfassung im Voraus einen Plan über die künftig abzuhaltenden Verwaltungsratssitzungen mit Orts- und Zeitangabe aufgestellt, ist eine gesonderte Einladung zu den einzelnen Sitzungen nicht erforderlich.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Ein Verwaltungsratsmitglied kann sich durch ein anderes Verwaltungsratsmitglied vertreten lassen, das dazu durch Brief, Telegramm oder Telefax bevollmächtigt wurde. Ein Verwaltungsratsmitglied kann mehrere Verwaltungsratsmitglieder vertreten.

Schriftliche und von allen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigte und unterzeichnete Beschlüsse stehen in Verwaltungsratssitzungen gefassten Beschlüssen gleich. Solche Beschlüsse können von jedem Verwaltungsratsmitglied schriftlich, durch Brief, Telegramm, Telefax oder ähnliche Kommunikationsmittel durch Unterzeichnung genehmigt werden. Die schriftlichen Genehmigungen sind dem Beschlussprotokoll beizufügen und dienen als Nachweis der Zustimmung zu dem Beschluss.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrats werden mit einfacher Stimmenmehrheit gefasst. Bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden des Verwaltungsrats.

Die Gesellschaft wird grundsätzlich durch die Unterschrift eines Verwaltungsratsmitgliedes rechtsverbindlich verpflichtet.

Ferner kann der Verwaltungsrat Spezialvollmachten an Personen, die nicht notwendigerweise Mitglieder des Verwaltungsrates sein müssen, ausstellen.

Art. 11. Die Sitzungsprotokolle des Verwaltungsrats sind vom Vorsitzenden des Verwaltungsrats oder vom Vorsitzenden der jeweiligen Sitzung und einem weiteren Verwaltungsratsmitglied zu unterzeichnen. Vollmachten sind dem Protokoll anzuheften. Der Vorsitzende des Verwaltungsrats oder zwei Verwaltungsratsmitglieder sind ermächtigt, Kopien oder Auszüge solcher Sitzungsprotokolle zu unterzeichnen.

IV. Kontrolle der Gesellschaftskonten

Art. 12. Die Kontrolle der Jahresabschlüsse wird einem unabhängigen Wirtschaftsprüfer übertragen, der von dem oder den Gesellschafter(n) bzw. der Generalversammlung bestellt wird.

Wirtschaftsprüfer können nur eine Wirtschaftsprüfungsgesellschaft beziehungsweise ein oder mehrere Wirtschaftsprüfer sein, die im Großherzogtum Luxemburg zugelassen sind.

Eine Wiederbestellung des Wirtschaftsprüfers ist möglich.

V. Generalversammlung

Art. 13. Soweit gesetzlich erforderlich, wird jährlich eine Generalversammlung am 10. Dezember um 17.00 Uhr am Gesellschaftssitz oder an einem anderen in der Einladung angegebenen Ort abgehalten. Fällt dieser Tag auf einen Tag, der nicht Bankarbeitstag ist, wird die Generalversammlung am nächsten Bankarbeitstag abgehalten.

Generalversammlungen einschließlich der jährlichen Generalversammlung können auch im Ausland abgehalten werden, wenn der Verwaltungsrat dies aus Gründen der höheren Gewalt beschließt; eine solche Entscheidung ist unanfechtbar.

Art. 14. Von der Einhaltung der gesetzlichen und statutarischen Bestimmungen über die Einberufung von Generalversammlungen kann abgesehen werden, wenn sämtliche Gesellschafter anwesend oder vertreten sind und keiner der Gesellschafter widerspricht.

Die Einberufung der Generalversammlung erfolgt per Brief oder Telefax mit einer Frist von zwei Wochen.

Jeder Gesellschafter kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Bevollmächtigten ausüben, der nicht notwendigerweise Gesellschafter sein muss. Soweit das Gesetz nichts anderes vorsieht, gewährt jeder Anteil am Gesellschaftskapital eine Stimme.

Art. 15. Soweit gesetzlich erforderlich, werden die Beschlüsse der Gesellschafter in Generalversammlungen gefasst; in den anderen Fällen werden die Gesellschafter die Beschlüsse durch schriftliche Abstimmung treffen.

Der oder die Gesellschafter bzw. die Generalversammlung der Gesellschafter kann über alle Angelegenheiten der Gesellschaft befinden.

Gesellschafterbeschlüsse werden mit der einfachen Mehrheit der Gesellschafteranteile gefasst, soweit nicht das Gesetz oder diese Satzung eine größere Mehrheit vorsehen. Falls diese Mehrheit bei einer ersten Abstimmung nicht erreicht wurde, kann eine zweite Generalversammlung bzw. Abstimmung durch Einschreibebrief einberufen bzw. getätigt werden. Bei dieser zweiten Generalversammlung bzw. Abstimmung werden die Beschlüsse mit der einfachen Mehrheit der abgegebenen Stimmen gefasst.

Beschlüsse zu Satzungsänderungen können nur unter Beachtung der gesetzlich vorgesehenen Anforderungen gefasst werden.

Solange die Gesellschaft nur einen einzigen Gesellschafter hat, übt dieser Gesellschafter alle der Generalversammlung zustehenden Rechte aus.

Art. 16. Der Verwaltungsrat wird am Ende eines jeden Geschäftsjahres ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung gemäß den entsprechenden gesetzlichen Bestimmungen aufstellen.

Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Art. 17. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Juli eines jeden Jahres und endet am dreißigsten Juni des darauffolgenden Jahres.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem oder den Gesellschaftern bzw. der Generalversammlung zur Genehmigung vorgelegt.

Vom Nettogewinn sind fünf Prozent für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage zu verwenden. Diese Verpflichtung ist aufgehoben, wenn und solange die gesetzliche Rücklage zehn Prozent des in Artikel 5 festgesetzten gezeichneten Gesellschaftskapitals, so wie es gegebenenfalls erhöht oder herabgesetzt wurde, erreicht hat.

Über die Zuweisung des restlichen Nettogewinns befinden der oder die Gesellschafter bzw. die jährliche Generalversammlung im Rahmen der gesetzlichen Vorschriften.

VI. Auflösung und Liquidation

Art. 18. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt (die natürliche oder juristische Personen sein können) und die von der Generalversammlung, welche die Auflösung beschlossen hat, unter Festlegung ihrer Aufgaben und Vergütung ernannt werden.

VII. Schlussbestimmung

Art. 19. Ergänzend gelten die Bestimmungen des Gesetzes für Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 einschließlich Änderungsgesetzen.

Zeichnung und Einzahlung

Die 12.500 Gesellschaftsanteile wurden alle durch die Erschienene gezeichnet und voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von EUR 12.500,-(zwölftausendfünfhundert EURO) ab diesem Zeitpunkt der Gesellschaft zur Verfügung steht, so wie es dem unterzeichnenden Notar nachgewiesen wurde.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 30. Juni 2009.

Kosten

Die Kosten, die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, werden auf einen Betrag von ungefähr tausendvierhundert Euro geschätzt.

Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters

Unmittelbar nach Gründung hat der alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

- a) Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf 2 (zwei) und die der Wirtschaftsprüfer auf 1 (einen) festgelegt.
- b) Zu Verwaltungsratsmitgliedern der Gesellschaft werden auf unbestimmte Zeit ernannt:
 - a. Herr Holger Möller, Directeur, HVB Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg.
 - b. Herr Holger Wächter, Portfolio Manager, Internationales Immobilien-Institut GmbH Kapitalanlagegesellschaft, Albrechtstraße 14, D- 80636 München, Deutschland.
 - c) Zum Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft auf unbestimmte Zeit wird „Deloitte S.A.“ 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, bestellt.
 - d) Sitz der Gesellschaft wird 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, sein.

Beurkundet, aufgenommen in Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Verlesung von allem Vorstehenden vor der Erschienenen, die dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt ist, hat dieselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: B. M. MÜLLER, J.J. WAGNER.

Einegistriert zu Esch/Alzette A.C., am 14. Juli 2008. Relation: EAC/2008/9376. Erhalten zweiundsechzig Euros fünfzig Cents (12.500.- zu 0,5 % = 62,50.- EUR).

Der Einnehmer (gezeichnet): SANTIONI.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG der Gesellschaft auf Begehrt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Beles, den 16. Juli 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008091214/239/203.

(080104246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2008.

Danator Lux Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 103.289.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the thirtieth day of June.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

THERE APPEARED:

The company "GENLICO LIMITED", with registered office at 146, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered in the "International Companies Act" of the British Virgin Islands under number 608721,

here represented by Mr. Alain THILL, private employee, residing professionally at Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the notary and the proxy-holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented by Mr. Alain THILL, pre-named, declared and requested the notary to act:

I.- That the public limited company "DANATOR LUX HOLDING S.A.", with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B number 103.289, was incorporated by a deed received by the undersigned notary, on September 15, 2004, published in the Memorial C number 1260 of December 9, 2004.

II.- That the capital of the public limited company "DANATOR LUX HOLDING S.A.", pre-named, presently amounts to thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-), represented by one thousand two hundred and forty (1,240) shares with a nominal value of twenty five Euro (EUR 25.-) each.

III.- That the appearing party is the holder of all the shares of the pre-named public limited company "DANATOR LUX HOLDING S.A."

IV.- That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the public limited company "DANATOR LUX HOLDING S.A." which has discontinued all activities.

V.- That the appearing party declares that it has taken over all assets and all liabilities of the said company.

VI.- That it is witnessed that the appearing party is vested with all the assets of the dissolved company and that the appearing party shall guarantee the payment of all liabilities of the company even if unknown at present.

VII.- That the liquidation of the public limited company "DANATOR LUX HOLDING S.A." is completed and that the company is to be construed as definitely terminated.

VIII.- That full and entire discharge is granted to the incumbent directors and statutory auditor of the dissolved company for the performance of their assignment.

IX.- That the share register of the company has been cancelled.

X.- That the corporate documents shall be kept for the duration of five years at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately seven hundred and fifty Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A COMPARU:

La société GENLICO LIMITED, avec siège social au 146, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée au "International Companies Act" des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 608721,

représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, domicilié professionnellement à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée par Monsieur Alain THILL, prénommé, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société anonyme "DANATOR LUX HOLDING S.A." ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg B 103.289, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 15 septembre 2004, publié dans le Mémorial C numéro 1260 du 9 décembre 2004.

II.- Que le capital social de la société anonyme "DANATOR LUX HOLDING S.A.", pré-désignée, s'élève actuellement à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-), représenté par mille deux cent quarante (1.240) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

III.- Que la comparante est l'actionnaire unique de la prédite société anonyme "DANATOR LUX HOLDING S.A."

IV.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme "DANATOR LUX HOLDING S.A.", qui a interrompu ses activités.

V.- Que la comparante déclare qu'elle a repris tous les éléments d'actif et de passif de ladite société.

VI.- Qu'il est attesté que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif social de la société, même inconnu à ce jour.

VII.- Que la liquidation de la société anonyme "DANATOR LUX HOLDING S.A." est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leur mandat.

IX.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre d'actionnaires de la société dissoute.

X.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de sept cent cinquante Euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: THILL; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 juillet 2008. Relation GRE/2008/2859. — Reçu 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 juillet 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008091543/231/95.

(080105397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Luxindus s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9639 Boulaide, 9, rue Jérôme de Busleyden.

R.C.S. Luxembourg B 95.604.

Im Jahre zweitausendacht, den elften Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Georges d'HUART, mit Amtswohnsitz in Petingen.

Sind erschienen

1) Die anonyme Gesellschaft "EUROHAN S.A." (H.R. Luxemburg Nr. B 104.040), mit Sitz in L- 9540 Wiltz, 29, avenue de la Gare,

2) Herr Jork KIRCHNER, Diplomwirtschaftsingenieur, geboren am 20. September 1963 in Illingen, wohnhaft in D-66557 Illingen, 13, Gartenstrasse,

3) Herr Klaus Dieter KIRCHNER; Unternehmer, geboren am 14. Juli 1938 In Fürstenswalde/Spee, wohnhaft in D-66557 Illingen, 13, Gartenstrasse,

alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "LUXINDUS S.à.r.l.", mit Sitz in Wiltz (RCS Nr. B 95.604), gegründet laut notarieller Urkunde am 30. Juni 1988, veröffentlicht im Memorial C Seite 12.597/1988

Alle Gesellschafter werden hier vertreten durch Herrn Romain ZIMMER, Steuerberater, wohnhaft in Luxemburg laut Vollmachten, welche gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleiben um mit derselben formalisiert zu werden.

Welche Komparenten den Notar baten folgendes zu beurkunden:

1. Sitzverlegung

Der Sitz der Gesellschaft wird von L- 9540 Wiltz 29, avenue de la Gare nach L-9639 Boulaide, 9, rue de Jerome de Busleyden verlegt.

Somit wird Artikel 1 Absatz 1 wie folgt umgeändert:

Art. 1. Absatz 1. Der Sitz der Gesellschaft ist Boulaide.

2. Erweiterung des Gesellschaftszwecks

Der Gesellschaftszweck wird erweitert und somit lautet Artikel 2 der Satzung wie folgt ergänzt:

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Erbringung von Dienstleistungen aller Art im Industriebereich, einbegriffen die Montage für den allgemeinen Stahl- und Anlagenbau, sowie Sandstrahlarbeiten, Asbestsanierungsarbeiten, Beschichtungsarbeiten mit Gummi, Keramik und technischen Kunststoffen.

Der Zweck der Gesellschaft beinhaltet außerdem den Verkauf und Vertrieb von technischen Industrieprodukten, Maschinen und Zubehörteilen, sowie die Betreibung einer Autowerkstatt, Kauf und Verkauf im In- und Ausland von PKW's, LKW'S sowie allen dazugehörigen Ersatzteilen.

Die Gesellschaft ist ermächtigt Kredite zu beantragen und zu bewilligen, Bürgschaften und Garantien zu bestellen für sich selbst, für die Gesellschafter sowie für Gesellschaften in welchen sie ein direktes oder indirektes Interesse besitzt.

3. Kapitalerhöhung

Das Kapital wird erhöht von € 25.000.- auf € 35.000.-durch die Umwandlung von Gewinnrücklagen aus der Vergangenheit und die Herausgabe von 200 neuen Anteilen mit einem Nennwert von € 50.-

Somit lautet Artikel 4 Absatz der Satzung wie folgt:

Art. 4. Absatz 1. Das Kapital beträgt fünfunddreißigtausend Euro (€ 35.000-), eingeteilt in 700 Anteile von je fünfzig Euro (€ 50.-).

Das Kapital wird gezeichnet wie folgt:

- EUROHAN S.A., vorbenannt	280 Anteile
- Herr Jork KIRCHNER; vorbenannt	280 Anteile
- Herr Klaus Dieter KIRCHNER; vorbenannt	140 Anteile
Zusammen:	700 Anteile

4. Ernennung eines zusätzlichen technischen Geschäftsführers

Zum zusätzlichen technischen Geschäftsführer mit alleiniger Unterschrift im Bereich der Autowerkstatt und des Autohandels wird ernannt: Herr Claude MATHIEU, geboren am 1. September 1967 in Arsdorf, wohnhaft in L- 9639 Boulaide, 9, rue de Jerome de Busleyden.

Kosten

Die Kosten und Gebühren welche gegenwärtiger Urkunde obliegen werden auf neunhundert Euro geschätzt.

Worüber Urkunde, Aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, hat derselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterzeichnet.

Signé: ZIMMER, D'HUART.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 26 juin 2008. Relation: EAC/2008/8439. - Reçu: douze euros EUR 12.-.

Le Receveur ff. (signé): BOICA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 1^{er} juillet 2008.

Georges d'HUART.

Référence de publication: 2008091545/207/64.

(080105283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

OQUENDO Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 130.095.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 régulièrement approuvés, la proposition et la décision d'affectation des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008091888/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06594. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080104819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Restaurant La Belle Africaine, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 70, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 140.100.

STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- Madame Jeannette BILO'O MBA, Commerçante, née à Ebolowa (Cameroun) le 15 mars 1960, demeurant à L-9769 Roder, 11;

2.- Madame Martine MBALLA, employée privée, née à Ngoumou (Cameroun) le 30 mars 1974, demeurant à L - 2220 Luxembourg, 439, rue de Neudorf.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elles déclarent constituer entre elles:

Art. 1^{er} . Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant avec débit de boissons alcooliques et non alcooliques à consommer sur place.

En outre, la société pourra exercer toute autre activité commerciale à moins que celle-ci ne soit spécialement réglementée. D'une façon générale, elle pourra faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 3. La société à responsabilité limitée prend la dénomination de Restaurant La Belle Africaine.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés. La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays et à l'étranger.

Art. 5. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500.- Euros), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (125.- Euros) chacune.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle du nombre des parts existantes dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société n'est pas dissoute par le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 10. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaires de la société.

Art. 11. La société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits, nommés par l'assemblée des associés, qui fixe leurs pouvoirs. Ils peuvent à tout moment être révoqués par l'assemblée des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

En tant que simple(s) mandataire(s) de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts lui appartenant.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente; chaque associé peut se faire représenter valablement aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux présents statuts doivent être prises à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. Chaque année, à la clôture de l'exercice, les comptes de la société sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugées nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 18. En cas de dissolution de la société, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 19. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur régissant les sociétés à responsabilité limitée.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille huit.

Libération des parts sociales

Les CENT (100) parts ont été souscrites comme suit:

1) Madame Jeannette BILO'O MBA, préqualifiée, cinquante parts sociales	50
2) Madame Martine MBALLA, préqualifiée, cinquante parts sociales	50
Total cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le confirme.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents EUR (1.200,-euros).

Décision de l'assemblée des associés

Ensuite, les associés, représentant la totalité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à deux
2. Est nommée gérante technique pour une durée indéterminée:

Madame Martine MBALLA, prénommée. La société est engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle de la gérante technique.

3. Est nommée gérante administrative pour une durée indéterminée, Madame Jeannette BILO'O MBA, prénommée. La société est également engagée par la signature conjointe de la gérante technique et de la gérante administrative.

4. Le siège social est établi à L-1960 Luxembourg, 70, avenue Guillaume.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. BILO'O MBA, M. MBALLA, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., 1^{er} juillet 2008. Relation: LAC/2008/26777. — Reçu € 62,50.- (soixante-deux Euros cinquante Cents).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008091584/206/97.

(080105343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

JTL Financial Management and Administration S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 33.000,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 92.595.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue au siège social de la société le 19 juin 2008 à 16 heures

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014.

Sont renommés Administrateurs:

M. Alexis Kamarowsky, Directeur de société, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix L-1371 Luxembourg;

M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, Directeur de société, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix L-1371 Luxembourg;

M. Jean-Marc Debaty, Directeur de société, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix L-1371 Luxembourg;

Est renommée Commissaire aux comptes:

Luxembourg International Consulting S.A. (Interconsult) avec siège social à L-1371 Luxembourg - 7, Val Sainte-Croix.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2008091890/536/24.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2008, réf. LSO-CS03905. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Le Groupe S.M. International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 109.180.

Il est porté à la connaissance des tiers que l'adresse professionnelle des gérants, Messieurs Luc SUNNEN et Christophe FENDER, est dorénavant à inscrire au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008091891/799/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07344. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Equinox Investment Company S.C.P.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 79.976.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, le rapport du Conseil de Surveillance, le rapport de gestion, la proposition et décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Equinox Investment Company S.C.P.A., Société en Commandite par Actions
Equinox, Société anonyme
Gérant unique
Signatures

Référence de publication: 2008091889/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06612. - Reçu 50,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080104820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Luxembourg (Overseas) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 2.418.234,50.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 120.821.

Il est porté à la connaissance des tiers que l'adresse professionnelle des gérants, Messieurs Luc SUNNEN et Christophe FENDER, est dorénavant à inscrire au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2008
Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2008091892/799/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07348. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Kippin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 98.469.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire le 19 mai 2008

Acceptation de la constatation du décès de Monsieur Alfonso BOTAS ROMANOS.

Acceptation de la démission de Monsieur Juan Carlos RAMOS GARCIA en tant que Administrateur de catégorie A.

Acceptation de la nomination de Madame Isabel GARCIA LORCA domiciliée Avda. C. Joan Miro 160 BJ, 07014 Palma de Mallorca, Iles Balears, et Monsieur Pablo PINERO IMBERNON domicilié Avda. C. Joan Miro 160 BJ, 07014 Palma de Mallorca, Iles Balears, en tant que nouveaux Administrateurs de catégorie A en remplacement de Monsieur Alfonso BOTAS ROMANOS décédé, et de Monsieur Juan Carlos RAMOS GARCIA démissionnaire. Leur mandat viendra à échéance lors de la prochaine assemblée générale ordinaire en 2009.

Pour la société
KIPPIN S.A.
N. SCHMITZ
Administrateur

Référence de publication: 2008091897/1023/21.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03271. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Marvillo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 93.050.

Il est porté à la connaissance des tiers que l'adresse professionnelle du gérant, Monsieur Luc SUNNEN, est dorénavant à inscrire au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2008

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008091893/799/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07351. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Kellogg Lux V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 120.504.

Il est porté à la connaissance des tiers que l'adresse professionnelle des gérants, Messieurs Christophe FENDER et Luc SUNNEN, est dorénavant à inscrire au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2008

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008091894/799/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07353. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Fortimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 47.952.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 6 juin 2008 à 11 heures que:

- Mme Simone Retter, demeurant au 14, rue Erasme, 1468 Luxembourg, est nommée administrateur en remplacement de Monsieur Ardito Toson;

- le mandat des administrateurs

* Monsieur Jean-Paul Goerens, Maître en droit, avec adresse au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

* Madame Simone Retter, Maître en droit, avec adresse au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg.

* Madame Colette Wohl, employée privée, avec adresse au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

et du commissaire aux comptes, Fiduciaire FRH Sàrl (anc. Fiduciaire Reuter-Wagner & Associés Sàrl) ont été reconduits jusqu'au jour de l'assemblée générale en 2013.

Pour Extrait Sincère et Conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2008091922/312/22.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06261. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Sedemo S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 103.646.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008092297/759/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06257. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Sedemo S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 103.646.

Le bilan au 31.05.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008092298/759/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06255. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Yum ! Restaurants International Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 96.426.

In the year two thousand and eight, on the tenth day of July
Before Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

THERE APPEARED:

YUM! INTERNATIONAL PARTICIPATIONS S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, and registered with the Luxembourg trade and companies register under section B and number 73.447, (the "Sole Partner"), here represented by Mr Stephane Reul, Class B manager of the Company, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 9 July, 2008

Which proxy shall be signed "ne varietur" by the mandatory of the above appearing party and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

That YUM! INTERNATIONAL PARTICIPATIONS S.à r.l., prenamed is the sole actual partner of Yum! Restaurants International Management, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, incorporated by deed enacted on October 10, 2003, published in the Mémorial C of November 15, 2003, number 1.203, inscribed at the Luxembourg trade and companies register under section B and number 96.426 (the "Company").

The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time by deed of Maitre Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on December 6, 2005 published in the Memorial C of May 5, 2006 under number 882.

That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To increase the issued share capital of the Company by an amount of EUR 6,130,000,000.- (six billion one hundred and thirty million Euro) so as to raise it from its present amount of EUR 1,355,114,100 (one billion three hundred fifty-five million one hundred fourteen thousand one hundred Euro) to EUR 7,485,114,100.-, by issue of 61,300,000.- new shares having a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euro) each;

2. YUM! INTERNATIONAL PARTICIPATIONS S.à r.l. to subscribe the 61,300,000 new shares in the capital of the Company

3. To fully pay the 61,300,000 new shares in the capital of the Company through a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities of YUM! INTERNATIONAL PARTICIPATIONS S.à r.l.;

4. To cancel Company's shares number 1 to 13,551,141 held by the Company further to the contribution and to reduce the subscribed capital existing prior to the increase of capital in prorata;

5. To amend article 6 of the articles of incorporation to read as follows:

" **Art. 6. paragraph 1.** The capital of the Company is set at EUR 6,130,000,000.- (six billion one hundred and thirty million Euro) represented by 61,300,000 (sixty one million three hundred thousand) shares with a nominal value of EUR 100.- (hundred Euro) each."

That the Sole Partner has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Partner decides to increase the issued share capital by an amount of EUR 6,130,000,000.- (six billion one hundred and thirty million Euro), so as to raise it from its present amount of EUR 1,355,114,100.- (one billion three hundred fifty-five million one hundred fourteen thousand one hundred Euro) to EUR 7,485,114,100.- (seven billion four hundred eighty-five million one hundred fourteen thousand one hundred Euros), by issue of 61,300,000.- (sixty one million three hundred thousand) new shares with a nominal value of EUR 100.- (hundred Euro) each, to be subscribed, the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting, without limitation, in all the assets and liabilities of YUM! INTERNATIONAL PARTICIPATIONS S.à r.l., prenamed.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Thereupon the Sole Partner represented as stated here above declares to subscribe and fully pay up all the 61,300,000.- (sixty-one million three hundred thousand) new shares as follows.

Description of the contribution in kind

The Sole Partner, represented as stated here above declares to contribute to the Company of all its assets and liabilities and as set forth in the balance sheet dated July 10, 2008.

The ownership and the value of such assets and liabilities have been certified to the undersigned notary by a certificate issued on July 10, 2008 by the management of the Sole Partner, YUM! INTERNATIONAL PARTICIPATIONS S.à r.l., prenamed. According to the said certificate:

- all assets and liabilities of the Company are shown on the certified balance sheet as per July 10, 2008.
- based on the Company Management Fair Market Value analysis, the Company fair market value is estimated to be EUR 6,130,000,000.-
- there exists no impediments, nor legal nor contractual, to the transfer of ownership of such assets and liabilities to the Company,
- all formalities to transfer legal ownership of all such assets and liabilities to the Company will be accomplished by the manager of the Sole Partner.

The certificate, after signature *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Second resolution

Further to the above contribution, the Company's shares numbered 1 to 13,551,141 owned by the Company further to the contribution are cancelled and the subscribed capital existing prior to the increase of capital is reduced in prorata.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, the partners decide to amend the article 6 of the Articles of Incorporation to read as follows:

" **Art. 6.** The capital of the Company is set at EUR 6,130,000,000.- (six billion one hundred and thirty million Euros) represented by 61,300,000.- (sixty one million three hundred thousand) shares with a nominal value of EUR 100 (one hundred Euros) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings".

Estimate

For the purpose of registration, the subscriber declares that the contribution in kind consisting of all the assets and liabilities of a company incorporated in the European Union is realized under the benefit of article 4-1 of the law of December 29th, 1971 as amended, providing for tax exemption.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about six thousand five hundred Euro (EUR 6,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney in fact of the person appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française (french version):

L'an deux mille huit, le dix juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

YUM! INTERNATIONAL PARTICIPATIONS S.à r.l., a société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre des Sociétés de sous la section B et le numéro 73447 (l'«Associé Unique»), ici représentée par Monsieur Stephane Reul, gérant de type B de la Société, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 09 Juillet 2008 à Luxembourg

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présent acte afin être enregistrée avec lui.

La partie comparante, représentée comme stipulé ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Que YUM! INTERNATIONAL PARTICIPATIONS S.à r.l., prédite est l'Associé Unique de la société à responsabilité limitée Yum! Restaurants International Management S.à r.l. ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre des Sociétés de sous la section B et le numéro 96.426, constituée suivant acte notarié en date du 10 octobre 2003, publié au Mémorial C numéro 1203 du 15 novembre 2003 (la «Société»).

Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 6 décembre 2005, publié au Mémorial C numéro 882 du 5 mai 2006.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 6.130.000.000 (six milliards cent trente millions d'Euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 1.355.144.100,- (un milliard trois cent cinquante-cinq millions cent quarante-quatre mille cent Euros) à EUR 7.485.114.100,- (sept milliards quatre cent quatre-vingt-cinq millions cent quatorze mille cent Euro) par l'émission de 61.300.000 (soixante et un millions trois cent mille) parts nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros) chacune;

2.- Souscription des 61.300.000 nouvelles parts dans le capital de la Société par YUM! INTERNATIONAL PARTICIPATIONS S.à r.l.;

3.- Libération des 61.300.000 nouvelles parts par un apport en nature consistant en l'apport de l'universalité des actifs et passifs de YUM! INTERNATIONAL PARTICIPATIONS S.à r.l.;

4. Annulation des parts numérotées 1 to 13.551.141 détenues par la Société suite à l'apport et réduction du capital avant augmentation dans la même proportion;

5. Modification de l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 6.130.000.000 (six milliards cent trente millions d'Euro) représenté par 61.300.000 (soixante et un millions trois cent mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros) chacune».

Que l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence d'un montant de EUR 6.130.000.000 (six milliards cent trente millions d'Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 1.355.144.100,- (un milliard trois cent cinquante-cinq millions cent quarante-quatre mille cent Euros) à EUR 7.485.114.100,- (sept milliards quatre cent quatre-vingt-cinq millions cent quatorze mille cent Euro) par l'émission de 61.300.000 (soixante et un millions trois cent mille) parts nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros) chacune à souscrire et libérer intégralement par l'apport réalisé en nature de l'universalité des actifs et passifs de YUM! INTERNATIONAL PARTICIPATIONS S.à r.l.

Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération

L'Associé Unique, prédit représenté comme dit ci-avant a déclaré souscrire toutes les 61.300.000 (soixante et un millions trois cent mille) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement comme suit.

Description de l'apport en nature

L'Associé Unique, représenté comme dit ci-avant déclare apporter à la Société l'universalité de ses actifs et passifs, comme établi dans le bilan au 10 juillet 2008.

La propriété et la valeur de tels actifs et passifs ont été certifiées au notaire soussigné au moyen d'un certificat émis en date du 10 juillet 2008 par la gérance de l'Associé Unique. Selon ledit certificat:

- tous les actifs et passifs de la Société sont repris au bilan certifié daté du 10 juillet 2008.

- sur base de l'analyse à la juste valeur faite par la gérance de la Société, la valeur de marché de la Société est évaluée à EUR 6.130.000.000,- (six milliards cent trente millions d'Euro)

- il n'existe aucun empêchement ni légal ni contractuel, pour effectuer le transfert de ses actifs et passifs à la société;
- toutes les formalités pour transférer la propriété juridique de tels actifs et passifs seront accomplies par la gérance de l'associé Unique.

Ledit certificat, après signature "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Troisième résolution

Suite à l'apport ci-dessus, les parts sociales propres de la Société numérotées 1 à 13.551.141 sont annulées et le capital souscrit existant avant l'augmentation de capital est réduit en proportion.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 6.130.000.000,- (six milliards cent trente millions d'Euro) représenté par 61.300.000 (soixante et un millions trois cents mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euro) chacune.»

Estimation des frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le souscripteur déclare que l'apport en nature consistant dans la totalité des actifs et passifs d'une société existante dans la Communauté Européenne à une autre société existante dans la Communauté Européenne, est fait sous le fruit des dispositions de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle qu'amendée, prévoyant l'exonération du droit d'apport.

Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital s'élève à environ six mille cinq cents Euro (EUR 6.500).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la partie comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande de cette même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Signé: Reul, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 10 juillet 2008, LAC/2008/28397. — Reçu douze euros (12.-€).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008092198/202/177.

(080105792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Samtora (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.257.

In the year two thousand and eight, on the fourth day of June.

Before Us, Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Samtora Investments Limited, a company established and organized under the laws of the Republic of Cyprus, with registered office 284, Arch. Makarios III Avenue, Fortuna Court, Block B 2nd Floor, 3105 Limassol (Republic of Cyprus); hereby represented by Mr. Gaël Castex, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party's proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, declares that it is the sole actual shareholder of Samtora (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (Société à responsabilité limitée), having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, 1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Lux-

embourg Trade and Companies Register under number B 117.257 (the "Company"), incorporated by a deed of Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), on 15 June 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1595, on 22 August 2006. The articles of incorporation of the Company have not been amended since that date.

The appearing party, represented as stated hereabove, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. Change of the object of the Company so as to allow for the granting of financial assistance to third parties.
2. Amendment of article 3 of the Articles of Incorporation of the Company so as to reflect the resolution taken under item 1 hereabove.
3. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder RESOLVED to change the object of the Company so as to allow for the granting of financial assistance to third parties.

Second resolution

As a result of the above resolution, the sole shareholder RESOLVED to amend article 3 of the Articles of Incorporation of the Company, which shall forthwith read as follows:

" **Art 3. Object.** The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings in which the Company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind of form. The Company may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes, securities, debentures, and certificates.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form. In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may render on an occasional basis assistance in any form (including but not limited to advances, loans, money deposits, credits, guarantees or granting of security) to third parties that do not form a part of the group of companies, it being understood that such assistance would not trigger the Company to be engaged in any activity that would be considered a regulated activity of the financial sector or any other licensed activity."

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 1,500.-Euros.

The undersigned notary, who reads and speaks English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREAS the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing party's proxyholder known to the notary by its name, first name, civil status and residence, the appearing party's proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quatre juin.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Samtora Investments Limited, une société régie par les lois de la République de Chypre, ayant son siège social au 284, Arch. Makarios III Avenue, Fortuna Court, Block B 2nd Floor, 3105 Limassol (République de Chypre);

ici représentée par Gaël Castex, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La comparante, représentée comme mentionnée ci-dessus, déclare qu'elle est le seul et unique associé de Samtora (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social 65, boulevard Grande-Duchesse Char-

lotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.257 (la "Société"), constituée suivant acte passé par Maître Blanche Moutrier, notaire demeurant à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 15 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1595 en date du 22 août 2007. Les statuts de la Société n'ont à ce jour pas été modifiés.

La comparante, représentée comme mentionnée ci-dessus, reconnaît être entièrement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'objet de la Société, afin de permettre l'octroi de garanties à des parties tierces.
2. Modification de l'article 3 des Statuts de la Société, afin de refléter la résolution prise ci-dessus.
3. Divers.

a requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier l'objet de la Société, afin de permettre l'octroi de garanties à des parties tierces.

Deuxième résolution

Suite à la résolution adoptée ci-dessus, l'associé unique décide de modifier l'article 3 des Statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 3. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit. La Société peut gager, transférer, grever ou autrement créer des garanties de tout ou partie de ses actifs.

La Société peut emprunter sous toutes formes que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations et de titres de toute sorte.

La Société peut employer ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier et ce, sous quelque forme que ce soit. D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

La Société peut de manière occasionnelle accorder des garanties (y compris mais non pas limité aux avances, prêts, dépôts d'espèces, crédits, garanties, ou l'octroi de garanties) à des tiers parties qui ne font partie du même groupe, il est entendu que ces garanties ne pourront amener la Société à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier ou comme une activité soumise à autorisation préalable."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes est évalué à environ 1.500.- Euros.

Le notaire soussigné, qui lit et parle la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: G. CASTEX, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 06 juin 2008. Relation: LAC/2008/22938. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008092183/211/123.

(080105683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Metalica S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R.C.S. Luxembourg B 101.889.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 18 juin 2008

L'assemblée prend acte de la démission ce jour de son mandat d'administrateur de Monsieur Francis ROMANO, demeurant professionnellement 36, rue Emile Mayrisch à L-4240 ESCH SUR ALZETTE.

L'assemblée décide de nommer en qualité de nouvel administrateur Monsieur ZEPPONI Francesco demeurant 70-72A, Cité Emile Mayrisch à L-3855 SCHIFFFLANGE. Son mandat prendra fin en 2010 à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009.

Norbert MEISCH / Laurent WEBER / Francis ROMANO

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Référence de publication: 2008091987/597/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS06123. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Second German Property Portfolio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.375.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 113.706.

L'adresse du gérant Monsieur Michael John CHICKEN est dorénavant la suivante:

- Cliffe Cottage Redcliffe mews, SW10 9 JU Engand, London

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008091986/534/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS06031. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Adrenaline Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 49.604.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2008 que les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration prend note de la démission de Trimar (Luxembourg) S.A. en sa qualité d'Administrateur avec effet immédiat.

2. Le Conseil d'Administration prend note de la démission de Trimar (Luxembourg) S.A. en sa qualité d'Administrateur Délégué avec effet immédiat.

3. Magellan Management & Consulting S.A., ayant pour siège social 81/83, Zone d'Activités de Capellen, L-8308 Capellen, a été coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Trimar (Luxembourg) S.A. en tant qu'administrateur et administrateur délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ADRENALINE SHIPPING S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2008091984/8214/23.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07102. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080104924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

FlorDepot International GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8356 Garnich, 19, rue des Champs.
R.C.S. Luxembourg B 69.547.

—
DEMISSION

Il résulte d'un courrier du 28 mai 2008 que Madame Helga Wempe, demeurant à 19, rue des Champs, L-8356 Garnich, a démissionné de sa poste de gérant de avec effet au 28 mai 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008091969/1682/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03233. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

AMBK Properties Partnership S.e.c.s, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R.C.S. Luxembourg B 120.428.

In the year two thousand and eight, on the thirteenth of June.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1. AMBK Properties S.à r.l., a limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, established and having its registered office at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, registration number 118286 (hereinafter the "General Partner"), and

2. AMBK Real Estate S.à r.l., a limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, established and having its registered office at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, registration number 118287 (hereinafter the "Limited Partner"),

both represented by Miss Jasmin SCHUH, private employee, residing professionally in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie,

by virtue of two proxies given under private seal.

Said proxies, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

These appearing parties, through their mandatory, declared and requested the notary to act:

That the appearing parties are the actual partners of AMBK PROPERTIES PARTNERSHIP S.e.c.s., a limited partnership (société en commandite simple), having its registered office at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 120.428, incorporated pursuant to a private deed on the 12th of July 2006, published in the Mémorial C number 2235 of the 29th of November 2006, and whose articles of incorporation have been modified by deed of Maître André SCHWACHTGEN, then notary residing in Luxembourg, on the 12th of December 2006, published in the Mémorial C number 589 of the 12th of April 2007,

and that they have taken the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to adopt for the company a business year beginning on January 1 and ending on December 31 of the same year.

The shareholders decide furthermore, that as an exception the business year which has begun on October 1, 2007, will end on December 31, 2008.

Second resolution

Article 14.1. of the articles of association will have henceforth the following wording:

"14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty first of December of the same year."

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at seven hundred and fifty Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.
The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the proxy-holder person signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version en langue française du texte oui précède:

L'an deux mille huit, le treize juin.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

1. AMBK PROPERTIES S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant sous les lois de Luxembourg, établie et ayant son siège social au 121, avenue de la Faiëncerie, L-1511 Luxembourg, numéro d'immatriculation 118286 (associé commandité), et

2. AMBK REAL ESTATE S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant sous les lois de Luxembourg, établie et ayant son siège social au 121, avenue de la Faiëncerie, L-1511 Luxembourg, numéro d'immatriculation 118287 (associé commanditaire),

les deux représentées par Mademoiselle Jasmin SCHUH, employée privée, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiëncerie,

en vertu de deux procurations sous seing privé délivrées.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que les comparantes sont les associées actuelles de AMBK PROPERTIES PARTNERSHIP S.e.c.s., une société en commandite simple, ayant son siège social au 121, avenue de la Faiëncerie, L-1511 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 120.428, constituée par acte sous seing privé, en date du 12 juillet 2006, publié au Mémorial C numéro 2235 du 29 novembre 2006, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître André SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 décembre 2006, publié au Mémorial C numéro 589 du 12 avril 2007,

et qu'elles ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associées décident d'adopter pour la société une année sociale commençant le 1^{er} janvier et finissant le 31 décembre de la même année.

Les associées décident encore qu'exceptionnellement l'année sociale ayant pris cours le 1^{er} octobre 2007 finira le 31 décembre 2008.

Deuxième résolution

L'article 14.1. des statuts aura désormais la teneur suivante:

"14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euro.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: SCHUH; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 juin 2008. Relation GRE/2008/2597. - Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 juillet 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008092191/231/94.

(080106182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Eurofund Investments Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 125.594.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse du gérant, Monsieur Ian Andrew Sandford, a fait l'objet d'un changement.

La nouvelle adresse est la suivante: 26, rue Albert 1^{er}, L-1117 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008091989/631/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02882. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Riga Capital S.A., Société Anonyme,

(anc. Sandhills Holding S.A.).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.469.

In the year two thousand eight, on the sixteenth of June.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "SANDHILLS HOLDING S.A.", a société anonyme, having its registered office at Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy trade register Luxembourg section B number 138.469, incorporated by deed dated on 4th April 2008, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 1389 of 5th June 2008.

The meeting is presided by Flora Gibert, notary clerk, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Ms Dorothee Schulz, private employee, professionally residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- Closed, the attendance list let appear that the three million one hundred thousand (3,100,000) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- To amend the articles of association of the company to reflect a change in its name from Sandhills Holding S.A. to RIGA CAPITAL S.A., so that the first article of the articles of incorporation shall read as follows:

"The company's name is Riga Capital S.A.(hereinafter "the Company")."

2.- To appoint Fides (Luxembourg) S.A. a company having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, as a Director of the Company.

3.- To appoint Mutua (Luxembourg) S.A. a company having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, as a Director of the Company.

4.- Sundries.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

The meeting decides to amend the articles of association of the company to reflect a change in its name from Sandhills Holding S.A. to RIGA CAPITAL S.A., so that the first article of the articles of incorporation shall read as follows:

"The company's name is Riga Capital S.A. (hereinafter "the Company")."

Second resolution

The meeting decides to appoint Fides (Luxembourg) S.A. a company having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, R.C.S. Luxembourg B 41.469, as a Director of the Company.

Third resolution

The meeting decides to appoint Mutua (Luxembourg) S.A. a company having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, R.C.S. Luxembourg B 41.471, as a Director of the Company.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand two hundred Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up and duly enacted in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le seize juin.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "SANDHILLS HOLDING S.A.", ayant son siège social à Luxembourg, 46A, avenue J.F.Kennedy, R.C.S. Luxembourg section B numéro 138.469, constituée suivant acte reçu le 4 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1389 du 5 juin 2008.

L'assemblée est présidée par Flora Gibert, clerc de notaire, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Dorothee Schulz, employée privée demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les trois millions cent mille (3.100.000) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification des statuts pour refléter le changement de dénomination sociale de Sandhills Holding S.A. en RIGA CAPITAL S.A., afin que l'article premier ait désormais la teneur suivante:

"Le nom de la société est RIGA CAPITAL S.A. (ci-après la Société)."

2.- Nomination de Fides (Luxembourg) S.A. ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, aux fonctions d'administrateur.

3.- Nomination de Mutua (Luxembourg) S.A. ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, aux fonctions d'administrateur.

4.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier les statuts pour refléter le changement de dénomination sociale de Sandhills Holding S.A. en RIGA CAPITAL S.A., afin que l'article premier ait désormais la teneur suivante:

"Le nom de la société est RIGA CAPITAL S.A. (ci-après la Société)."

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer Fides (Luxembourg) S.A. ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, R.C.S. Luxembourg B 41.469 aux fonctions d'administrateur.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer Mutua (Luxembourg) S.A. ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, RCS Luxembourg B 41.471, aux fonctions d'administrateur.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille deux cents Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. GIBERT, D. SCHULZ, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juin 2008. Relation LAC/2008/24727. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): FRANCIS SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008092131/211/109.

(080105747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Mylou Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 109, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 140.118.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le cinq juin.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Frédéric ALAERTS, administrateur de société, demeurant à L-5445 Schengen, 109, route du Vin, ici représenté par Mademoiselle Isabelle DESCHUYTTER, employée privée, demeurant professionnellement à L-8211 Mamer, 53, rte d'Arlon, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Mamer le 7 mai 2008.

2.- Madame Alexandra DESMERO, administrateur de société, demeurant à L-5445 Schengen, 109, rte du Vin, ici représentée par Mademoiselle Isabelle DESCHUYTTER, prédite, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Mamer, le 7 mai 2008.

3.- Madame Nathalie ALAERTS, ophtalmologue, demeurant à B-7500 Tournai, 177a, avenue de Maire, ici représentée par Mademoiselle Isabelle DESCHUYTTER, prédite, en vertu d'un pouvoir sous seing privé lui délivré à Mamer, le 7 mai 2008, Lesquels pouvoirs, après avoir été signés ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, resteront annexés aux présentes aux fins de formalisation.

Lesquels comparants représentés comme il vient d'être dit, ont requis le notaire instrumentaire de documenter les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les parties ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient par la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme de droit luxembourgeois, régie par les présents statuts et la législation luxembourgeoise afférente.

Art. 2. La société prend la dénomination de
MYLOU INVEST S.A.

La société est constituée pour une durée indéterminée et aura son siège social à Schengen.

Art. 3. La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toutes autres manières, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours.

Elle peut en outre acquérir et mettre en valeur tous les brevets et détenir les marques de commerce et des licences connexes.

Art. 4. Le capital social de la société est fixé à TRENTE-CINQ MILLE EUROS (35.000.-euro) représenté mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-cinq euros (35.- euro) chacune.

Art. 5. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, aux choix de l'actionnaire. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire peut prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi sur les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Art. 6. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme propriétaire à l'égard de la société.

Art. 7. Les actions de la société sont librement cessibles. Cependant si un actionnaire désire céder toutes ou partie de ses actions, il doit les offrir préférentiellement aux autres actionnaires, par lettre recommandée, proportionnellement à leur participation dans le capital de la société. En cas de désaccord sur le prix de cession, celui-ci sera fixé par un expert désigné par le ou les actionnaires qui entendent céder les actions et le ou les actionnaires qui entendent acquérir les actions. Au cas où les actionnaires ci-dessus désignés ne s'entendent pas pour nommer un expert, celui-ci sera désigné par le Président du Tribunal de commerce de Luxembourg.

Les actionnaires qui n'auront pas répondu dans un délai de un mois par lettre recommandée à l'offre décrite ci-dessus seront considérés comme ayant abandonné leur droit de préférence.

Administration - Surveillance

Art. 8. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télécopie, télégramme ou télex, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

Art. 9. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un ou deux administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents. La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs ou celle de l'administrateur-délégué.

Art. 10. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires.

Art. 11. Suivant les dispositions prévues par l'article 72-2 de la loi du 24 avril 1983 portant modification de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 13. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou pas. Chaque action représentative du capital social donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée générale des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation le dernier lundi du mois de mai à 14 heures, et pour la première fois en deux mille neuf. Si ce jour est un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable suivant.

Art. 15. La société peut acquérir ses propres actions dans les cas et sous les conditions prévus par les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915.

Art. 16. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription

Les actions ont été souscrites comme suit:

	actions
- Monsieur Frédéric ALAERTS, prredit,	499
- Madame Alexandra DESMERO, prredite,	499
- Madame Nathalie ALAERTS, prredite,	<u>2</u>

Total: MILLE ACTIONS 1000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de TRENTE-CINQ MILLE EUROS (35.000 EUROS) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Dispositions transitoires

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui même pour finir le trente et un décembre deux mille huit. La première assemblée générale se tiendra en deux mille neuf.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euro (1.500.-euros).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les actionnaires représentant l'intégralité du capital social ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans:

- Monsieur Frédéric ALAERTS, prénommé.

- Madame Alexandra DESMERO, prédite.

- Madame Nathalie ALAERTS, prédite.

3. Est nommée administrateur-délégué et Président du Conseil d'Administration pour une durée de six ans:

Madame Alexandra DESMERO, prédite.

Elle sera chargée de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

4. Est appelé à la fonction de commissaire aux comptes pour une durée de six ans: FIDUCIAIRE ET EXPERTISES (Luxembourg) S.A., avec siège à L-8211 Mamer, 53, rte d'Arlon, inscrite au RCS sous le numéro B70.909.

5. Le siège social est fixé à L-5445 Schengen, 109, route du Vin.

DONT ACTE, fait et passé à Mamer, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire par nom, prénoms, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire, qui certifie son état civil d'après sa carte d'identité numéro 590130431478 émise à Messancy en date du 30 juillet 2005.

Signé: Deschuytter, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 juin 2008. Relation: EAC/2008/7769. — Reçu cent soixante-quinze euros 35000 à 0,5% = 175.-.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 juin 2008.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2008092175/203/127.

(080105784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

The CMI Managed Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8009 Strassen, 23, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 86.898.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue le 20 mai 2008

Les administrateurs de la Société ont décidé d'élire Simon Friend en tant que président du conseil d'administration de la Société en remplacement de John Stephen Edwards, qui conserve son poste d'administrateur de la Société, avec effet au 20 mai 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THE CMI MANAGED FUND

Signature

Référence de publication: 2008091968/267/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS05941. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Portpin Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 124.595.

L'an deux mille huit, le cinq juin,

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société PORTPIN FINANCES SA (ci-après la «Société»), ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter, inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 124.595

constituée suivant acte reçu par le notaire Henri HELLINCKX, alors de résidence à Mersch, en date du 27 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des sociétés et associations numéro 702 du 25 avril 2007

L'assemblée choisit comme président et scrutateur Madame Claire PONSOT, employée, demeurant à Luxembourg qui désigne comme secrétaire Madame Angelina LUCIANI, employée, demeurant à Luxembourg

Le Président a déclaré et prie le notaire d'acter que:

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste ainsi que les procurations seront enregistrées avec les présentes minutes.

II. Il ressort de la liste de présence, que toutes les actions en circulation représentant l'intégralité du capital social émis de la Société, actuellement fixé à trente-et-un mille euros (31.000.-€) sont représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1) constatation de la libération totale du capital
- 2) apport de fonds propre pour un montant de 6.977,15€
- 3) modification du projet de scission concernant la date de référence de la valorisation de la société fixée initialement au 15 mars,
- 4) modification des actes en ce qui concerne la situation comptable de la Société en ajoutant aux avoirs bancaires et caisse à l'ACTIF €912,75- et en ajoutant une ligne concernant la dette de €912,75- (au PASSIF)
- 5) Divers.

Après acceptation de ce qui précède, l'assemblée a unanimement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires constate que l'entière du capital social de la société a bien été libéré à concurrence de 31.000 EUROS, tel qu'il en est justifié au Notaire qui l'atteste.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires constate un apport en numéraire de SIX MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX-SEPT virgule QUINZE EUROS (6.977,15-€) aux fonds propres de la société aux fins de porter les capitaux propres de VINGT-QUATRE MILLE VINGT-DEUX virgule QUATRE-VINGT-CINQ EUROS (24.022,85-€) à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,-€).

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier le projet de scission concernant la date de référence de la valorisation de la société fixée initialement au 15 mars pour la porter au 5 juin.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier les actes en ce qui concerne la situation comptable de la Société en ajoutant aux avoirs bancaires et caisse à l'ACTIF NEUF CENT DOUZE virgule SOIXANTE-QUINZE EUROS (912,75-€) et en ajoutant une ligne concernant la dette de NEUF CENT DOUZE virgule SOIXANTE-QUINZE EUROS (912,75-€) (au PASSIF),

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges, sous quelque forme que ce soit, sont évaluées à approximativement à 900EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite des présentes, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Ponsot, A. Luciani, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 9 juin 2008, WIL/2008/526. - Reçu douze euros = 12 €.-.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 8 juillet 2008.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2008092192/2724/60.

(080105960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Translaure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck II.

R.C.S. Luxembourg B 68.762.

L'an deux mille huit, le neuf juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

La société par actions simplifiée de droit français "FILOG", établie et ayant son siège social à F-25000 Besançon, 4, rue de l'Escale, inscrite au Registre de Commerce de Besançon sous le numéro B 662 820 067,

ici représentée par Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter qu'elle est la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée "TRANSLAURE S.à r.l.", (ci-après la "Société"), établie et ayant son siège social à L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck II, Container Terminal, Centre d'Affaires, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 68.762, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 373 en date du 25 mai 1999,

et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1251 du 25 juin 2007,

et qu'elle a pris, par son mandataire, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique constate qu'en vertu d'une cession de parts sociales sous seing privé, approuvée conformément à l'article 7 des statuts et considérée par Monsieur Jacques JEANTET, gérant, demeurant à F-25000 Besançon, 38, Chemin des Montboucons, (France), en sa qualité de gérant, comme dûment signifiée à la Société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales, que les cent vingt-quatre (124) parts sociales représentatives du capital social sont détenues par la société par actions simplifiée de droit français "FILOG", prédésignée.

Deuxième résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de soixante mille et cent euros (60.100,- EUR), pour le porter de son montant actuel de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) à soixante-douze mille cinq cents euros (72.500,- EUR), par l'émission et la création de six cent et une (601) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Souscription - libération

Les six cent et une (601) parts sociales nouvellement émises ont été souscrites par l'associée unique et libérées entièrement moyennant conversion en capital du "compte courant associé" à concurrence de soixante mille et cent euros (60.100,- EUR).

Tous pouvoirs sont conférés au gérant pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

La justification de l'existence dudit "compte courant associé" a été rapportée au notaire instrumentant par des documents comptables.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à soixante-douze mille cinq cents euros (72.500,- EUR), représenté par sept cent vingt-cinq (725) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales."

Frais

Tous les frais et honoraires des présentes, évalués à la somme de mille trois cents euros, sont à charge de la Société, et l'associée unique s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DOSTERT - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 juin 2008, Relation GRE/2008/2539. — Reçu Trois cent euros et cinquante cents 0,5 %: 300,50 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 juin 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008092199/231/63.

(080105807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Euroconsul, Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 117.352.

L'an deux mille huit, le vingt-sept juin.

Par devant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

A comparu:

Monsieur Jacques DE CLERCQ, administrateur de société, demeurant à B-1330 Rixensart, 27, Aviateur Huens.

Après avoir démontré qu'il possède toutes les 320 actions de la société EUROCONSUL S.A. ayant son siège à L-9530 Wiltz, 24, Grand-Rue, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 117.352, constituée par acte de Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz, en date du 12 juin 2006, publié au Mémorial C numéro 1767 du 21 septembre 2006,

et dont les statuts n'ont pas encore été modifiés,

et après avoir renoncé à toute forme supplémentaire de convocation, le comparant s'est constitué en assemblée générale extraordinaire et a requis le notaire d'acter comme suit les résolutions suivantes:

Siège social

Le siège de la société est transféré à L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon.

La première phrase de l'article 2 des statuts est modifiée comme suit:

« **Art. 2.** Le siège social est établi à Mamer.»

Administrateurs:

L'assemblée accepte la démission des administrateurs Pierre BOURGEOIS et Thierry BOURGEOIS et les remplace par:

- Monsieur Jean-Michel DAHMOUN, administrateur de sociétés, né à Beyne-Heusay, Belgique, le 17 octobre 1969, demeurant à L-9956 Hachiville, maison n° 60, qui a accepté ce mandat par écrit et

- la société de droit belge COMGECO sprl avec siège social à B-1330 Rixensart, 27, Aviateur Huens, numéro d'entreprise 0446.692.621, qui sera représentée pour l'exécution de son mandat par son gérant Monsieur Lotfi AOUNI, lequel a accepté ce mandat par écrit.

L'assemblée reconduit également les mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué de Monsieur Jacques DE CLERCQ, ici présent et qui accepte.

Commissaire aux comptes:

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Omer COLLARD de son poste de commissaire aux comptes et le remplace par:

- la société de droit belge BCB sprl avec siège à B-4032 Chênée, 25, rue de la Digue, numéro d'entreprise 0461.595.185, qui sera représentée pour l'exercice de son mandat par son gérant Monsieur Luc BERRYER, ici présent et qui accepte ledit mandat.

Durée des mandats

Les mandats des administrateurs, administrateur-délégué et commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en l'année 2014.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et résidence, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. DE CLERCQ, L. BERRYER, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 1^{er} juillet 2008. Relation: CAP/2008/2012. — Reçu douze euros. 12,- €.

Le Receveur (signé): I. Neu.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 14 juillet 2008.

Camille MINES.

Référence de publication: 2008092185/225/50.

(080105846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Pfeifer Sogequip Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3844 Schifflange, Zone Industrielle Schifflange-Foetz.

R.C.S. Luxembourg B 15.944.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 juillet 2008.

Pour la société

PKF Weber & Bontemps

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signature

Référence de publication: 2008092303/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07543. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

BSkyB Finance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 138.849.700,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.643.

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'Administration des gérants de la Société en date du 7 mai 2008

Il résulte d'une distribution de capital en date du 26 mars 2008 que la société BSkyB A Limited, Limited Company (en liquidation volontaire), ayant son siège social à Grant Way, Isleworth, Middlesex, TW7 5QD, Royaume Uni, et étant enregistrée auprès du Registre des Sociétés à Companies House, au Royaume Uni, sous le numéro 06230480, a cédé les 5.553.988 (cinq millions cinq cent cinquante trois mille et neuf cent quatre-vingt huit) parts sociales détenues dans la Société à la société British Sky Broadcasting Group PLC Public Limited Company, ayant son siège social à Grant Way, Isleworth, Middlesex, TW7 5QD, Royaume Uni, et étant enregistrée auprès du Registre des Sociétés à Companies House, au Royaume Uni, sous le numéro 02247735. British Sky Broadcasting Group PLC détenant désormais les 5.553.988 (cinq millions cinq cent cinquante trois mille et neuf cent quatre-vingt huit) parts sociales dans la Société devant ainsi l'associé unique de la Société avec effet au 26 mars 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2008.
POUR EXTRAIT ET PUBLICATION
Copie conforme à l'original
Signatures
Un Mandataire

Référence de publication: 2008091965/8031/26.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02444. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080104946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Entory, Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 106.936.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092304/1040/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08458. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Entory, Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 106.936.

Le bilan au 30 septembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092305/1040/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08462. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

JEB Consulting & Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 103.830.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008092307/1729/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07739. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

JEB Consulting & Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 103.830.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008092306/1729/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07742. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

T22 SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 3, Op d'Schmëtt.

R.C.S. Luxembourg B 103.422.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mai 2008

Il a été décidé à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Geoffroy HORION, commerçant, demeurant à MC-98000 MONACO, 13, avenue des Papalins, comme administrateur. Son mandat prend fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Olivier SCHYNS, Indépendant, demeurant à B-4802 VERVIERS, comme Administrateur.

Son mandat prend fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 2 juillet 2008.

Pour T22 S.A, Société Anonyme

FIDUNORD S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2008092460/667/26.

Enregistré à Diekirch, le 8 juillet 2008, réf. DSO-CS00047. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080105716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Société d'Exploitation des Produits de Viande EMO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6869 Wecker, 11, Haaptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 27.944.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 juillet 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître Jean SECKLER

Notaire

Par délégation Monique GOERES

Référence de publication: 2008092461/231/15.

(080105882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

ZCM Reinsurance Holdings LLC (Luxembourg) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 69.783.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 11 juin 2008, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 30 juin 2008.

Francis KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2008092467/219/13.

(080105661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Romaka, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 25.426.

Les associés constatent et acceptent à l'unanimité les cessions de parts sociales suivantes:

- En date du 20 juin 2008, Monsieur Pierre Kahn, directeur de société demeurant au 16-20, avenue du X Septembre à L-2550 Luxembourg, a cédé avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008, 200 parts sociales qu'il détenait dans la société à responsabilité limitée ROMAKA, à Madame Marielle Arces, employée privée, demeurant au 5, rue Principale à F-57330 Escherange.

Suite à ces modifications, les associés déclarent que le capital social de 12.500,00 € représenté par 500 parts sociales est réparti de la manière suivante:

1. Monsieur Jean KAHN, directeur de société, demeurant au 9, Quai Jacques Sturm à F-67000 Strasbourg

..... 220 parts

2. Madame Marielle ARCES, employée privée, demeurant au 5, rue Principale à F-57330 Escherange 280 parts

TOTAL: 500 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Signature

Le mandataire de la société

Référence de publication: 2008091895/507/24.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2008, réf. LSO-CS03965. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

VL MGA Investments SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 88.101.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire le 24 juin 2008

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance.

Les sociétés S.G.A. SERVICES S.A. et FMS SERVICES S.A., et Monsieur Norbert SCHMITZ sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric HERREMANS est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Norbert SCHMITZ demeure au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour la société

VL MGA INVESTMENTS S.A.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2008091899/1023/19.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03303. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Lamberti Chine Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 91.001.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire le 19 mai 2008

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance.

La société S.G.A. SERVICES S.A., et Messieurs Giovanni Carlo FONTANA et Norbert SCHMITZ sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric HERREMANS est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Norbert SCHMITZ réside au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour la société

LAMBERTI CHINE INVESTISSEMENTS S.A.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2008091900/1023/19.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03277. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Gold Oak, Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 114.633.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2008

- L'Assemblée a pris note de la démission de Monsieur Daniel Adam de son mandat d'administrateur B de la société avec effet au 30 avril 2008.

- L'Assemblée a nommé, avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale délibérant sur les comptes au 31 décembre 2012, Monsieur Luca Gallinelli, Senior Manager, ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, administrateur B de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 Juin 2008.

Pour GOLD OAK S.A.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008091905/1005/21.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05624. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080104903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Luxdiam, Société Anonyme.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 233-241, route de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 26.870.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 mai 2006

Unique résolution

Les associées décident à l'unanimité de nommer Monsieur Marc JACOBS, demeurant 4, rue Maria Térésa, L-7345 Heisdorf, aux fonctions d'administrateur. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2007 statuant sur l'exercice 2006.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 31 mai 2006

Première résolution

Madame Monique GREISCH démissionne avec effet immédiat de sa fonction comme administrateur dans la SA LUXDIAM.

Deuxième résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission de MAZARS de son mandat comme commissaire aux comptes après avoir statué sur les comptes de l'exercice 2005. Elle nomme Monsieur Patrice WEITEN demeurant 12, rue des Mésanges, F-57330 Hettange-Grande, comme commissaire aux comptes pour statuer sur l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour l'Assemblée Générale

Signatures

Référence de publication: 2008091917/514/25.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS03019. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Phebus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 89.688.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire le 13 juin 2008

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance. Les sociétés S.G.A. SERVICES S.A. et FMS SERVICES S.A., et Monsieur Norbert SCHMITZ sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric HERREMANS est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Norbert SCHMITZ réside au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour la société

PHEBUS S.A.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2008091901/1023/18.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03294. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

SGG Corporate Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 139.566.

Extrait des décisions

du Conseil d'Administration de la société prises en date du 1^{er} juillet 2008

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, le Conseil d'Administration a fixé comme suit les pouvoirs de représentation précisés par les lettres A et B figurant en regard du nom de chaque mandataire: la Société est valablement engagée pour tout acte, convention, document, correspondance ainsi que pour toute opération sur les comptes bancaires de la Société par la signature conjointe d'un mandataire de catégorie A et d'un mandataire de catégorie B.

Un mandataire de catégorie supérieure est toujours habilité à représenter la Société dans une opération pour laquelle un pouvoir de représentation a été accordé à une catégorie inférieure.

Le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de conférer avec effet au 1^{er} juillet 2008 un pouvoir de signature au sein de la Société aux personnes telles que reprises ci-dessous:

PAULY François, Mandataire de catégorie A
 CAMENZIND Christian, Mandataire de catégorie A
 JACOBS VAN MERLEN Hubert, Mandataire de catégorie A
 JANSSEN Friedrich Carl, Mandataire de catégorie A
 KRANCENBLUM Serge, Mandataire de catégorie A
 MOUSEL Paul, Mandataire de catégorie A
 RAFFOUL Michel E., Mandataire de catégorie A
 SCHLESSER Carlo, Mandataire de catégorie A
 GALLINELLI Luca, Mandataire de catégorie A
 KOCH Catherine, Mandataire de catégorie A
 ALVES SILVA Carla, Mandataire de catégorie B
 ANTOINE Laetitia, Mandataire de catégorie B

CHAPELLIER Benoît, Mandataire de catégorie B
DE BONI Candice, Mandataire de catégorie B
LEGER Dominique, Mandataire de catégorie B
MARZONA Flavio, Mandataire de catégorie B
MOUKAH Malika, Mandataire de catégorie B
VAN WAVEREN Sandrine, Mandataire de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2008.

*Pour SGG Corporate Services S.A.
Catherine Koch / Flavio Marzona
Mandataire de catégorie A / Mandataire de catégorie B*

Référence de publication: 2008091903/1005/42.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05635. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080105043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Globally Diversified Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8-10, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 105.888.

—
Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 11 avril 2008

L'assemblée décide à l'unanimité de reconduire les mandats d'administrateurs de M. Alexei Obozintsev, M. David McCabe et M. Bernard Lozé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

L'assemblée décide à l'unanimité de reconduire le mandat de Réviseur d'entreprise de PRICEWATERHOUSECOOPERS Sàrl.

Luxembourg, le 11 avril 2008.

*Pour Globally Diversified Investments S.A.
Signature
Un mandataire*

Référence de publication: 2008091906/2948/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06880. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080105355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Luxadvor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 121.274.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09 juin 2008

L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de M. Luc VERELST,

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, en remplacement de M. Luc VERELST:

Mme Sandrine ANTONELLI employée privée, née le 06 mars 1969 à Savigny sur Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

*Extrait sincère et conforme
Signature
Un mandataire*

Référence de publication: 2008091907/1022/18.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10271. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080105326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Axis Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 105.159.

—
Extrait des résolutions prises Sors de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2008

L'Assemblée générale procède à la révocation de Monsieur Luc VERELST.

L'Assemblée Générale décide de nommer avec effet immédiat en remplacement de Monsieur Luc VERELST:

Madame Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 06 mars 1969 à SAVIGNY SUR ORGE (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2009.

Extrait sincère et conforme

AXIS EUROPE S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008091913/1022/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06837. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Brest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 65.638.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2008

L'Assemblée générale procède à la révocation de Monsieur Luc VERELST.

L'Assemblée Générale décide de nommer avec effet immédiat en remplacement de Monsieur Luc VERELST:

Madame Sandrine ANTONELLI, employée privée, née le 06 mars 1969 à SAVIGNY SUR ORGE (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

BREST S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008091914/1022/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06838. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Eurinvestex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 112.368.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 juillet 2008

L'Assemblée Générale procède à la révocation de Monsieur Luc VERELST, administrateur

L'Assemblée Générale décide de nommer avec effet immédiat en remplacement de Monsieur Luc VERELST:

Madame Claudine BOULAIN, employée privée, née le 02 juin 1971 à Moyeuvre-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2011.

Extrait sincère et conforme
EURINVESTEX S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008091915/1022/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06840. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Lealux Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 91.719.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg en date du 7 juillet 2008 que:

1. L'Assemblée confirme la prolongation de la durée du mandat de Monsieur Francis N. Hoogewerf, né le 12 février 1941 à Minehead, Grande-Bretagne, ayant son adresse professionnelle au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Luxembourg en tant qu'administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires en 2014.
2. L'Assemblée confirme la prolongation de la durée du mandat de ARDAVON HOLDINGS LTD, ayant son siège social à Pasea Estate, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant qu'administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires en 2014.
3. L'Assemblée confirme la prolongation de la durée du mandat de AVONDALE NOMINEES LTD, ayant son siège social à Pasea Estate, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en tant qu'administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires en 2014.
4. L'Assemblée confirme la prolongation de la durée du mandat de Monsieur Henri Vanherberghen, né le 15 mai 1941 à Uccle, Belgique, demeurant au 78, rue A. Asselbergs, B-1180 Bruxelles, Belgique en tant que commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires en 2014.

Fait à Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Pour Hoogewerf & Cie
Agent domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008091923/634/27.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06306. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

J.P. Morgan Luxembourg International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 81.068.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 26 juin 2008

Composition du conseil de gérance

L'Assemblée a noté la démission de Mme Mélanie Bouillon en date du 26 juin 2008.

L'assemblée a par ailleurs décidé de reconduire le mandat des gérants suivants pour un terme d'un an, qui viendra à échéance lors de la fermeture de l'assemblée générale de l'an 2009:

- M. Alain Picherit, Gérant, European Bank & Business Center, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg;
- Mme Helen Valentine, Gérante, European Bank & Business Center, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg;
- Mme Dale Quarry, Gérante, European Bank & Business Center, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg;

Certifié conforme
Pour le Conseil de gérance
Alain PICHERIT / Helen VALENTINE
Gérant / Gérante

Référence de publication: 2008091921/2205/21.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS06208. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

**Rosebud Hôtels Holding S.A., Société Anonyme,
(anc. Richemond Hôtels Holdings S.A.).**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 73.951.

Suite à une décision du conseil d'administration de la Société M. Sébastien Armleder, membre du conseil d'administration de la Société, été élu en tant que président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008091920/260/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06272. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080104849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Probex S.A, Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 88.349.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue au siège social de la société le 10 juin 2008 à 11 heures

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014.

Sont renommés Administrateurs:

M. Alexis Kamarowsky, Directeur de société, avec adresse professionnelle au 07, Val Sainte Croix L-1371 Luxembourg;

M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, Directeur de société, avec adresse professionnelle au 07, Val Sainte Croix L-1371 Luxembourg;

M. Jean-Marc Debaty, Directeur de société, avec adresse professionnelle au 07, Val Sainte Croix L-1371 Luxembourg.

Est renommée Commissaire aux comptes:

Luxembourg International Consulting S.A. (Interconsult) avec siège social à L-1371 Luxembourg - 7, Val Sainte-Croix.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2008091927/536/23.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2008, réf. LSO-CS03906. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

IXIS CMNA (Australia) (No.2) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 114.572.

Extrait des minutes de l'assemblée générale des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 30 juin 2008 à 11 h 30

L'Assemblée décide de renouveler le mandat de Mr Richard Hoge, banquier, né le 20 mars 1966 à New York, avec adresse professionnelle au 919 N. Market Street, suite 770, Wilmington, DE 19801, United States of America, en tant que membre du conseil de surveillance de la Société pour une durée illimitée.

L'assemblée décide de nommer la société Deloitte S.A. avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg en tant que réviseur externe de la Société.

Le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

A Luxembourg, le 30 juin 2008.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2008091928/536/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02447. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Alexia Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 61.793.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2008

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Lux Konzern Sàrl, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Business Management Sàrl, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 20 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008091929/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2008, réf. LSO-CS05071. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Hartwig & Kentner Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 19.948.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 mars 2008

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Christel GIRARDEAUX, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008091930/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03141. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Luxdiam, Société Anonyme.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 233-241, route de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 26.870.

EXTRAIT

Il faut lire le changement de nom de l'administrateur-délégué Madame ALBERTY FELTES Liliane en Madame ALBERTY Liliane.

Madame ALBERTY Liliane, administrateur délégué et administrateur, déclare par la présente, que son adresse est la suivante:

13, rue de Dahlem - L-4997 SCHOUWEILER.

Luxembourg, le 17 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008091918/514/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS03016. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Luxdiam, Société Anonyme.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 233-241, route de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 26.870.

EXTRAIT

Il faut lire le changement de nom de l'administrateur Madame WAMPACH-ADAM Michelle en Madame JACOBS-ADAM Michelle.

Madame JACOBS-ADAM Michelle, administrateur déclare par la présente, que son adresse est la suivante:

4, rue Maria Thérèse - L-7345 HEISDORF

Luxembourg, le 17 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008091919/514/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS03018. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Maximus Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 98.302.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2008

- L'Assemblée ratifie la cooptation en tant qu'administrateur de Monsieur Onno Bouwmeister, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 3 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008091931/655/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02160. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Scand Trust Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 48.129.

M. Simon W. BAKER, Mlle Dawn E. SHAND et Mlle Corinne NERE, demeurant tous professionnellement 15-17, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg, ont démissionné de leur mandat d'administrateurs de la société SCAND TRUST HOLDING S.A. (R.C.S. Luxembourg B 48 129) avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé à Luxembourg, le 13 juin 2008.

S.Baker / C. Néré / D. Shand.

Référence de publication: 2008091935/4642/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS01143. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Scand Trust Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 48.129.

La société GASTON ADMINISTRATION S.A., avec siège social au 15-17, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg, a dénoncé avec effet immédiat le contrat de domiciliation conclu avec la société SCAND TRUST HOLDING S.A. (R.C.S. Luxembourg B 48 129).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé le 13 juin 2008.

Gaston Administration S.A.

Signature

Référence de publication: 2008091936/4642/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS01148. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Basell Funding, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 107.544.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique de la société à responsabilité limitée BASELL FUNDING S.à r.l., prise au siège social de la société au 15-17, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg en date du 11 avril 2008 que:

- la société KPMG Audit a été nommée aux fonctions de contrôle des comptes annuels et des comptes annuels consolidés de la société arrêtés au 31 décembre 2007.

KPMG Audit

9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Pour extrait conforme

Simon Baker

Gérant

Référence de publication: 2008091937/4642/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR05843. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Davisol Finance Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 79.568.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Madame Saliha BOULHAIS. Cette dernière assu-

mera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Le 18 mars 2008.

DAVISOL FINANCE HOLDING S.A.

P. STANKO / S. BOULHAIS

Administrateur / Administrateur, Présidente du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2008091939/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06464. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Baring Private Equity Asia IV Holding (7) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 139.962.

—
Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 2 juillet 2008

L'Associé Unique accepte la démission de Monsieur Patrick Cordes, en tant que gérant de catégorie A.

L'Associé Unique nomme Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg en tant que gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 2 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008091933/655/18.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2008, réf. LSO-CS05079. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Rachow S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 60.250.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2008

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de la société Lux Konzern S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société Lux Business Management S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008091932/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2008, réf. LSO-CS05062. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Scand Trust Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 48.129.

La société CARDINAL TRUSTEES LIMITED, avec siège social au 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town (Tortola) Iles Vierges Britanniques, a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes de la société SCAND TRUST HOLDING S.A. (R.C.S. Luxembourg B 48 129) avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé le 13 juin 2008.

Cardinal Trustees Limited

Signature

Référence de publication: 2008091934/4642/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS01145. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Auchan Immobilier du Kirchberg, Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 50.178.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 28 avril 2008

KPMG Audit, Société à responsabilité limitée avec siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est nommé Réviseur d'Entreprises jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2009.

Certifié sincère et conforme

AUCHAN IMMOBILIER DU KIRCHBERG

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008091940/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06459. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

HVB Alternative Program Index, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 83.748.

Dorénavant, Maître Pierre DELANDMETER réside professionnellement au 8-10, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg en lieu et place du 7, rue du Saint Esprit, L-1475 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Pour HVB ALTERNATIVE PROGRAM INDEX

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008091950/526/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06211. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Arrows Private Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 88.034.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 juillet 2008

L'Assemblée Générale procède à la révocation de Monsieur Luc VERELST, administrateur

L'Assemblée Générale décide de nommer avec effet Immédiat en remplacement de Monsieur Luc VERELST:

Madame Claudine BOULAIN, employée privée, née le 02 juin 1971 à Moyeuvre- Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme
ARROWS PRIVATE EQUITY S.A.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008091916/1022/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06844. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Vauban Redt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 130.615.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092308/6654/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS07068. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

FinClMa Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 112.611.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.07.08.

Signature.

Référence de publication: 2008092351/9125/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2008, réf. LSO-CS04177. - Reçu 48,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Finagi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 114.389.

Le bilan au 30.06.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.07.08.

Signature.

Référence de publication: 2008092353/9125/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2008, réf. LSO-CS04195. - Reçu 46,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.
